



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⵓⵔⵉⵏⵏ ⵏ ⵏⵓⵕⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵕⵓⵎⵎⵓⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/02/2026

Rabat, le 16 février 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que suite à l'augmentation de capital de *Risma**, RMA Asset Management a déclaré que *le FCP RMA Dynamique* a franchi directement à la baisse, suite à un effet de dilution, le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération, RMA Asset Management déclare que *le FCP RMA Dynamique* détient 782 368 actions *Risma*, soit 4,94% du capital de ladite société.

* Dont le prospectus a été visé par l'AMMC sous la référence VI/EM/001/2026

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)